

L'Amérique latine, continent de la répression et de la torture

Un dossier
de Christian RUDEL

L'Assemblée générale de l'Organisation des Etats américains (OEA), qui s'était ouverte à Santiago du Chili, le 4 juin dernier, avait inscrit à son programme l'épineuse et irritante question de la violation des droits de l'homme au Chili depuis l'arrivée au pouvoir du régime Pinochet, le 1^{er} septembre 1973. Question qui mettait immédiatement sur la sellette le gouvernement chilien, coupable — tout le monde l'admet enfin aujourd'hui — de milliers d'arrestations, déportations et exécutions sommaires.

A travers la mise en accusation du Chili, quelques pays latino-américains voulaient dénoncer tous les régimes qui, sur le continent, ont érigé (ou sont en train d'ériger), en système de gouvernement la répression et la torture. Et M. Henry Kissinger donnait raison à ceux-là, lorsqu'il dénonçait « les violations des normes internationales élémentaires des droits de l'homme au Chili » et lorsqu'il ajoutait : « Un gouvernement qui piétine les droits de ses citoyens dénie le but de son existence » ; ou encore : « Le respect de la dignité de l'homme décline dans de trop nombreux pays du continent américain... Il y a plusieurs Etats où les seuils fondamentaux du comportement humain ne sont pas observés. »

Mais la Conférence de l'OEA s'est terminée, en ce qui concerne la question des droits de l'homme, sur une résolution mitigée : il ne pouvait être question ni de condamner catégoriquement le Chili, ni de s'attaquer à la répression et à la torture à travers le continent : « Nos pays sont des maisons de verre, dit en substance le délégué brésilien, et s'attaquer à cette question nous mènerait loin et ne servirait de rien. »

Cela aurait peut-être pu aller jusqu'à la cassure, jusqu'à l'éclatement de l'OEA — une chose que ne veulent certainement pas les USA car, malgré tous ses défauts, l'Organisation est encore, pour eux, un bon instrument de domination de l'Amérique latine.

En fait, tout le monde sait aujourd'hui que l'Amérique latine est un continent où l'on torture quotidiennement. Quelques semaines à peine avant le début de la session de l'OEA, un hebdomadaire de Caracas, *Elite*, avait publié une série de reportages « sensationnels » abondamment illustrés, pour démontrer la cruauté employée envers les prisonniers politiques et signalant que les pays où l'on torture le plus sont le Brésil, le Chili, la Bolivie, l'Uruguay, le Paraguay, Haïti, le Nicaragua et le Guatemala.

Elite dénonçait aussi l'existence d'un corps de spécialistes de la torture, entraînés par les USA dans la zone du canal de Panama et qui sont chargés ensuite d'enseigner les méthodes les plus modernes aux services spécialisés de chaque pays.

La revue vénézuélienne donnait, d'autre part, la liste des tortures le plus généralement pratiquées en Amérique latine.

— Le « pan de arara » (ou perchoir du perroquet), inventé par les Brésiliens et qui consiste à suspendre un prisonnier, pieds et poings liés, à une barre de bois ou de métal.

— Le « sous-marin » qui consiste à plonger la tête du prisonnier dans une eau mêlée d'excréments jusqu'à ce qu'il soit pratiquement asphyxié.

— Le « grill », torture (mise au point par les Chiliens), dans laquelle le prisonnier est placé sur une grille chauffée à feu lent.

— Le « condor » — également d'origine chilienne — où le prisonnier est placé dans la même cage qu'un condor affamé.

Il y a encore le « téléphone », dans lequel on frappe simultanément les deux oreilles du prisonnier (provoquant ainsi rupture du tympan, surdité, perte de connaissance) et toutes sortes de sévices sexuels laissés au sadisme des gardiens.

Il semble que les supplices appliqués aient pour but de briser la victime sur la plan moral, physique et psychique.

Les pouvoirs exorbitants des polices

La recherche des suspects et des opposants aux divers régimes politiques (et leur interrogatoire) est faite par des polices spéciales, comme, par exemple, la Dina chilienne — ou direction de l'Intelligence nationale.

La Commission interaméricaine des Droits de l'homme a présenté à l'Assemblée de Santiago un rapport d'où il ressort que la Dina bénéficie d'un statut particulier et qu'elle est directement responsable devant la junte, mais ni devant le ministère de la Défense ni celui de l'Intérieur. De plus, la Dina, qui assure « la défense de la sécurité intérieure » a « tout pouvoir pour obtenir toutes les informations de tous les services de l'Etat ». Enfin, la Dina peut agir comme elle l'entend avec ses prisonniers, car le décret du 5 mai 1974, qui fixe ses attributions, ne donne aucune garantie juridique aux accusés dans le cas des arrestations, régulières ou non, effectuées par cette police.

De fait, la Dina a toujours refusé d'admettre l'arrestation de suspects, elle n'a jamais accepté de remettre dans un délai de cinq jours, comme le prévoit la loi, les personnes interpellées, et n'a jamais prévenu les familles de l'arrestation de tel ou tel de leurs membres.

C'est donc le règne de l'arbitraire le plus total — un arbitraire qu'on retrouve en de nombreux pays. Au Brésil, où les différentes polices ne sont jamais

Inquiétées pour les séances de torture qui se terminent parfois par des morts. En Uruguay, où le président Bordaberry, aujourd'hui destitué, avait réussi à « trouver » un prisonnier politique pour 350 habitants. En Haïti, où les « tontons macoutes » de Duvalier, père et fils, ont entière carte blanche pour réduire au silence les opposants. En Argentine, où celui qui détient aujourd'hui le pouvoir, le général Jorge Videla, déclarait, le 20 décembre dernier, à Montevideo, à la 11^e Conférence des armées américaines : « Si c'est nécessaire, nous n'hésiterons pas à tuer toutes les personnes qu'il faut pour établir la paix en Argentine. »

Et que dire de la Bolivie — où se déroule actuellement une épreuve de force entre le gouvernement d'un côté et de l'autre les mineurs et les étudiants — du Nicaragua, du Guatemala ?

Où encore du Paraguay, où toute tentative de contestation paysanne est impitoyablement réprimée par la police : il y a des villages entièrement vidés de leurs habitants.

Ni des pays plus « ouverts » comme le Pérou, ou le Venezuela, ni le Mexique (qui se veut terre d'accueil pour tous les exilés latino-américains), ni Cuba ne sont exempts de la maladie de la répression.

Escadrons de la mort « 3 A » et Compagnie

Mais à côté des polices officielles se sont mis à fourmiller des corps paramilitaires et des polices privées.

Le plus connu de ces corps paramilitaires est « l'escadron de la mort » brésilien, fondé en 1966, avec, pour but, l'élimination physique des délinquants et des marginaux. C'est aujourd'hui un instrument de terreur et d'intimidation.

On attribue à « l'escadron de la mort », depuis sa création, plus de 2 000 exécutions. Mais qui peut tenir un compte exact de ses activités ? Pour les cinq premiers mois de la présente année, il a déjà fait 51 victimes, dont 20 pour le seul mois de mai.

L'escadron de la mort brésilien a servi de modèle à diverses organisations dans d'autres pays.

Il y a une sorte d'« escadron » au Guatemala : la « Mano blanca », apparue en juin 1966 et dont la mission consiste à purger le Guatemala des communistes et des sympathisants communistes. Le « Comité des parents des personnes disparues » a établi une liste de 253 Guatémaltèques qui ont disparu sans laisser de trace ces dernières années, sans doute victimes de la « Mano blanca » ou de ses semblables, dénommés « Vautour justicier », « Œil pour œil », ou encore « Commando anticommuniste du Guatemala ».

Au Chili, le groupe d'extrême droite « Patrie et liberté », qui avait pris une part active au renversement d'Allende, a souvent prêté main forte à la police et continue peut-être à le faire.

En Argentine, le « célèbre » ministre du Bien-Être social, José Lopez Rega, avait mis sur pied, sur le modèle brésilien, la « 3 A » ou Association anticommuniste argentine, qui continue à faire parler d'elle.

Au-delà des frontières

Bref, ainsi que l'écrivait au début du mois le quotidien de Mexico *Excelsior* : « Le modèle brésilien n'a pas seulement exporté la prospérité basée sur les chiffres de statistiques, mais également la vexation, l'assassinat et la torture invraisemblable des policiers privés et des corps paramilitaires. »

Ce qu'il faut préciser maintenant, c'est que ces formations paramilitaires ne se limitent plus à des activités strictement nationales. Les récents assassinats, en Argentine, de deux élus uruguayens (le sénateur Zelmor Michelini et le député Hector Gut-

Les prisonniers politiques

Il est évidemment très difficile d'obtenir le nombre des prisonniers politiques : honteux secret d'Etat.

Amnesty International qui s'est attaché à dénoncer toutes les répressions et les tortures, de quelque côté qu'elles se produisent, peut cependant avancer quelques chiffres :

Argentine : 15 000 environ.

Bolivie : 300 environ.

Haïti : de 400 à 3 000.

Mexique : un millier.

Paraguay : plusieurs centaines.

Uruguay : 6 000-7 000.

Cuba : en 1967, Castro avait reconnu l'existence de 20 000 prisonniers politiques. Il y a deux ans, il a affirmé que cette « population » avait baissé de 75 %.

tierez Ruiz, tous deux de l'opposition) et du général Juan-José Torres, ex-président de Bolivie, prouvent assez qu'il existe une large complicité entre les diverses organisations répressives.

Des raisons économiques

Mais quelle est la justification — si tant est qu'il puisse s'en trouver — à la répression, à la torture et aux assassinats politiques institutionnalisés ?

Lorsque, le 24 mars dernier, les forces armées argentines déposèrent la présidente, Mme Peron, et s'emparèrent du pouvoir, elles s'appuyaient sur trois points pour légitimer leur intervention : intensifier la lutte contre la subversion, éliminer la corruption et enrayer la dégradation économique. Les militaires argentins ne faisaient ainsi que reprendre, mot pour mot, l'argumentation de tous les régimes forts, du Chili à la République dominicaine, en passant par la Bolivie et le Brésil.

Cependant, c'est bien souvent la mauvaise situation économique — résultat d'une situation de dépendance, d'un « statut » de réservoir de matières premières et ou de main-d'œuvre au service des grandes sociétés transnationales — qui détermine



les mouvements sociaux, vite qualifiés de subversifs. D'autre part, nombre de gouvernements, pour inciter les investisseurs étrangers à participer aux économies nationales, se sentent obligés d'assurer la tranquillité à tout prix. Sans se rendre compte, ou vouloir se rendre compte, que les dures conditions d'exploitations économiques imposées par ces investisseurs sont à l'origine de révoltes.

Bref, un cercle infernal qu'il est très difficile de briser, des situations qui sont, au contraire, des « accélérateurs » de répression. Avec les conséquences que l'on voit — et que l'on commence à dénoncer.

in: La Croix, 30/6/1976